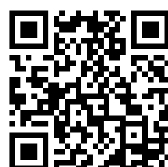


NOUVELLES RECHERCHES

sur le lieu d'origine

DE

Raoul De Houdenc

Trouvère du XIIIe Siècle

PRÉCÉDÉES D'UN APERÇU SOMMAIRE SUR LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN FRANCE A PARTIR DU Xe SIÈCLE.

Etude présentée à l'Académie d'Amiens

dans la Séance du 9 Février 1900

PAR

M. EMILE DELIGNIÈRES

Membre Correspondant



AMIENS — IMPRIMERIE YVERT & TELLIER

1901

NOUVELLES RECHERCHES SUR LE LIEU D'ORIGINE

DE

Raoul De HOUDENC

TROUVÈRE DU XIIIe SIÈCLE

PRÉCÉDÉES D'UN APERÇU SOMMAIRE SUR LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN FRANCE A PARTIR DU Xe SIÈCLE

ÉTUDE PRÉSENTÉE A L'ACADÉMIE D'AMIENS

dans la Séance du 9 février 1900

PAR

M. Emile DELIGNIÈRES, Membre correspondant.

Les œuvres littéraires françaises vraiment dignes de ce nom n'apparaissent guère que lors des premières croisades ; celles-ci donnèrent l'essor aussi bien aux productions de l'esprit qu'aux actes d'héroïsme.

Le premier réveil littéraire s'était manifesté plus de deux siècles auparavant sous l'influence de Charlemagne qui avait su réunir autour de lui tous les savants de l'Europe : Pierre de Pise, Alcuin d'Yorck, Eginhard, son historien, et bien d'autres ; la littérature alors était assujettie aux règles d'une scholastique rigoureuse, encore toute imprégnée de latin. Louis le Débonnaire et Charles le Chauve imitèrent l'exemple de Charlemagne, leur prédécesseur, mais les invasions qui, dès la fin du IXe siècle et pendant le Xe avaient troublé si profondément le pays, depuis l'Escaut jusqu'à la Loire, avaient arrêté le mouvement littéraire dans son

premier élan. Ce n'était guère que dans les monastères, à l'ombre et dans la quiétude des cloîtres, que s'étaient conservés les dépôts sacrés de l'Antiquité et l'on en vit sortir, pendant une longue période, des historiens et des légendaires, des théologiens et des philosophes, enfin des poètes et des orateurs. Il s'était fondé en France des abbayes importantes telles que celles des Bénédictins de Saint Maur en Anjou en 543, de Saint-Denis, de Poitiers établie en 544 ou 550 par sainte Radegonde (1), celles encore de Cluny, de Citeaux et de Prémontré, de Saint-Jean à Amiens de cet ordre, et bien d'autres; et en Artois, celle de Saint-Bertin fondée en l'an 648 et dont la liste des abbés va jusqu'en 1764 (2).

Au xe et surtout au xie siècle, on vit se fonder les écoles célèbres de Reims, du Bec et d'autres. Celle de Saint-Amand, dans le Nord, brillait d'un vif éclat dès le xe siècle; elle a produit le poème *De Schola Elonensi*, du prieur Foulques, œuvre récemment découverte par M. l'abbé Desilve qui en a fait l'objet de sa thèse de théologie, très remarquée du monde savant (3). Nous citerons aussi, dans le Ponthieu,

(1) Notre distingué collègue correspondant de la Société d'Emulation, M. Alfred Julia, du Crotoy, a publié dans le volume du Centenaire, en 1897, une étude d'un grand intérêt historique et littéraire sur *Sainte Radegonde*.

(2) La Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer, a publié dernièrement *les Chartes de Saint-Bertin*, d'après le grand cartulaire de Dom Charles Joseph Dervitte, par M. l'abbé Bled. 3 fasc. in-4°.

(3) *De Schola Elonensi* sancti Amandi a sœculo ix ad xii usque, par le docteur Jules Desilve. 1 vol. in-8 de xv-209 pages. — Louvain, Lille et Valenciennes, 1890.

l'Ecole de Centule (Saint-Riquier), avec Angilbert, élève d'Alcuin, Enguerran, Gervin, l'un des plus habiles prédicateurs de son siècle, et Hariulfe, l'auteur de la célèbre *Chronique de Centule*. (1).

Au XIe siècle, on commence à s'affranchir des règles de la vieille scholastique, bien qu'elle fût restée néanmoins en honneur dans les abbayes et dans les monastères; une langue nouvelle apparaît qui, se débarrassant peu à peu du latin de plus en plus dégénéré, se polit par le cours du temps et le progrès des esprits pour devenir, par une véritable transformation, notre langue nationale. Pendant la période de transition, ce fut d'abord la *langue romane*, qui bientôt se divisa en deux dialectes différents, l'un, la langue *d'oc* au sud de la Loire, l'autre, la langue *d'oil* ou *Wallonne*, dans la partie septentrionale; c'est cette dernière qui a donné naissance à la langue française proprement dite.

On peut assigner au XIe siècle le *Roman de Roncevaux* ou *Chanson de Roland*, la première œuvre originale, dit-on, qui nous ait été conservée de la langue d'oil, et la plus vraiment nationale, dirons-nous avec M. Vuilhorgne, de nos épopées chevaleresques; c'est en vain qu'on a voulu, en Allemagne, nous en déposséder. Bientôt, et sous l'influence des Croisades qui mélangèrent les peuples et les langues

(1) M. Ernest Prarond vient de publier avec le plus grand soin dans les Mémoires in-4° de la Société d'Emulation d'Abbeville, 1899, la traduction de la *Chronique de Centule*, par le marquis le Ver, avec avertissement et avec les remarques du traducteur sur les divers chapitres ; (1 volume de 376 pages avec tables détaillées).

et qui inspirèrent le goût des lettres, des arts et des sciences, apparurent, avec la chevalerie naissante, ces poèmes grandioses, ces narrations héroïques où l'imagination, entraînée par l'amour du merveilleux, multiplia et agrandit même les hauts faits. Dans ces compositions, appelées en général *Chansons de gestes*, furent rapportées, exaltées et chantées tour à tour : la *Guerre de Troie*, les *Exploits d'Alexandre*, ceux de *Charlemagne*, puis aussi les légendes des *Quatre fils Aymon*, des *Chevaliers de la Table Ronde*, et tant d'autres..... On ne rêvait alors que combats, prouesses, luttes grandioses et épiques.

Au XIIe siècle, apparaissent dans le Midi les *Troubadours*, issus pour la plupart de sang illustre, qui, en mêlant la musique à la poésie, célébrèrent les gloires et les actions d'éclat des chevaliers dans un langage imagé, encore grossier sans doute, mais dont le fond ne manquait ni d'idéal ni d'imagination.

Le Nord prenait bientôt sa part dans ce grand mouvement littéraire avec les *Trouvères* dont les œuvres prirent d'abord, dans leurs chansons de gestes, un caractère plus grave et plus belliqueux que dans la littérature provençale; mais ils ne tardèrent pas à se laisser aller, surtout au XIIIe siècle, dans les *fabliaux* et dans d'autres genres de poésie, à leur esprit gaulois (1). Leurs œuvres deviennent

(1) « Les *fabliaux*, ces contes en vers faciles et populaires, sont peut-être le plus riche héritage que nous ait légué le vieil esprit français. L'abondance, la liberté, le naturel, l'originalité de nos ayeux dans ce genre de poésie familière n'ont été surpassés par aucune nation; de tous les points de l'Europe on est venu leur faire des emprunts ». (*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII,

pleines de moquerie, parfois même de cynisme, et ils n'y respectent ni les femmes, ni les moines, ni les nobles.

Les Trouvères furent surtout les poètes du nord de la France, et c'est particulièrement en Picardie, pense-t-on, que furent faites les plus anciennes poésies du langage français septentrional.

En dehors des chansons de gestes, des fabels ou fabliaux, les Trouvères composaient d'autres pièces de poésie connues sous les noms de *lais*, de *jeux-partis*, de *tensons*, de *saluts*, de *ballades*, de *pastourelles*, de *dits*, de *sirventes* ou *sirventois* qui ont porté aussi, nous dit M. Alcius Ledieu *(Essais sur les Trouvères Picards)*, le nom de *sottes chansons*, lesquelles ont peut-être été, selon lui, l'origine des *sotties ou moralités*.

Ces œuvres en général, toutes naïves parfois en cette langue nouvelle du moyen-âge, sont souvent très imagées; elles abondent en tours ingénieux, plaisants, parfois subtils, en observations curieuses, produit d'une vive imagination. Il y a là, enfin, une efflorescence étonnante d'idées sous une forme qui nous paraît sans doute encore défectueuse mais qui n'en doit pas moins être admirée; c'est que nos

p. 69). Et ailleurs : « Cette multitude de fabliaux ou autres œuvres de l'époque qui nous ont été conservés par les livres des jongleurs et qui n'ont pas encore été tous publiés forment un recueil unique dans l'histoire des lettres européennes et qui défie toute comparaison ».

Roquefort a dit du fabliau que ce genre de poésie peignait les actions ordinaires de la vie et les mœurs en général ; « c'est, dit-il, un miroir fidèle et véritable de l'histoire des Français au XIIIe siècle ».

premiers poètes ont eu ce grand mérite d'avoir, pour ainsi dire, créé de toutes pièces notre langue nationale. Depuis plusieurs années déjà, ces productions de nos premiers littérateurs ont été recherchées dans les bibliothèques publiques en France et à l'étranger; on en a publié, soit en entier soit par fragments, une grande partie, et elles ont été l'objet d'études approfondies et de haute érudition.

Les Trouvères allaient de pays en pays faire connaître leurs œuvres; celles-ci étaient aussi produites et vulgarisées par des *Conteurs*, des *Ménestrels* et des *Jongleurs* ou *Joingleurs* « vrais marchands de gaîté, à la misère joyeuse », comme l'a bien dit M. le baron de Calonne dans son *Histoire d'Amiens*, tome premier.

Les jongleurs, notamment, récitaient ou chantaient ces compositions en y joignant parfois, on peut le penser, quelque œuvre de leur invention; ils y mêlaient aussi, nous dit M. Alcius Ledieu, des compositions destinées à amuser le public d'une façon différente. Ils se servaient de nombreux instruments de musique tels que la *citole*, la *gigue*, la *muse*, la *fustèle*, la *chifoine*, la *saltaire*, la *rote*, et on retrouverait dans leurs œuvres les annales complètes de l'ancienne musique française, (*Histoire littéraire de la France*, tome XXIII, page 96). Ils menaient souvent, il faut bien le dire, une vie licencieuse et désordonnée, et se livraient à la passion du jeu; « le rire, le jeu, a dit *Brunetto Latino* (sic) dans son *livre du trésor*, voilà la vie du jongleur qui se moque de lui-même, de sa jeunesse, de sa femme, de ses enfants, de tout le monde », (*M. Vuilhorgne*, Mémoires de la Société

Académique de l'Oise 1896, page 499). L'un d'eux, voyons-nous encore dans l'*Histoire littéraire*, avait perdu successivement au jeu tous ses livres en les laissant en gage dans différentes villes, notamment à Abbeville :

> **Eustaehe le Grand et Virgile**
> **Perdi aux dez à Abbeville.**

Raoul de Houdenc, le Trouvère dont nous allons parler, a fait entrevoir quelques-uns de leurs écarts dans l'un de ses poèmes : le *Songe* ou la *Voie d'enfer*. A propos du jeu et des fourberies des joueurs de cette époque, Raoul a pris surtout à partie, nous dit M. Vuilhorgne, les Poitevins et les habitants de Chartres ; du reste, d'après le même auteur, ce trouvère paraît avoir aussi, comme le poète Rutebœuf, beaucoup aimé lui-même les jeux de hasard.

Ces écrivains nomades allaient même jusqu'à l'étranger; ils étaient appelés dans les cours, dans les châteaux, où ils payaient l'hospitalité qu'on leur accordait, (car leur escarcelle était souvent vide), en exaltant les mérites et les hauts faits des personnages qui les hébergeaient, et ils le faisaient dans des inspirations souvent gracieuses. Les villes sollicitaient aussi leurs visites, et elles organisèrent plus tard en leur honneur des fêtes et des concours appelés *Plaids* ou *Gieux sous l'ormel;* ces joûtes littéraires ont donné naissance aux *Cours d'Amour* qui florissaient aux XIII[e] et XIV[e] siècles. Celles-ci ont été remplacées par les *Confréries du Puy* qui, même dès le XII[e] siècle pour quelques-unes, se sont créées à Rouen, à Caen, à Amiens, à Abbeville et ailleurs

dans le nord de la France, en conservant ainsi jusqu'au XVIIe siècle et même plus tard le goût littéraire, appliqué toutefois alors exclusivement à l'idée religieuse.

Mais dès le XIVe siècle et surtout au XVe surviennent dans nos contrées les guerres avec les Anglais et les Bourguignons, les défaites sanglantes de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, les divisions de l'Eglise, la grande épopée et le douloureux martyre de Jeanne d'Arc, l'héroïque et touchante suppliciée de Rouen. Le temps n'était plus aux Cours d'Amour; la culture des œuvres d'esprit et d'imagination a vécu et peu à peu toute cette primitive et brillante littérature des XIIe et XIIIe siècles qui ne pouvait vivre et se développer que dans un calme relatif disparaît, emportée par ce grand courant de désastres ! « Toutefois, comme l'a dit M. Alcius Ledieu dans *Abbeville en liesse* (1), on voit, d'après les comptes de la ville d'Abbeville au XIVe et au XVe siècle que malgré les malheurs des temps, et dans les périodes d'accalmie, on prenait encore goût aux œuvres poétiques. La ville et les seigneurs entretenaient des ménestrels qui venaient amuser le public au lieu ancien de réunion, au *bois de la ville*, par leurs œuvres plus légères, plus badines, de moindre importance, lues et surtout chantées ; ces ménestrels étaient domiciliés à Abbeville, c'était les comédiens ordinaires de ce temps-là. »

Pour revenir aux trouvères des XIIe et XIIIe siècles,

(1). Etude lue en 1897 à la séance générale de la Société d'Emulation d'Abbeville tenue le 11 juillet dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion de la célébration de son Centenaire.

il est bon de rappeler qu'un grand nombre ont été originaires de notre Picardie et lui ont fait honneur. Dans sa notice : *Essai sur les trouvères picards*, publiée en 1883 sous le pseudonyme le *bibliophile Ratoux*, le même auteur en a relevé un certain nombre, d'après l'*Histoire littéraire de la France*, avec biographies sommaires et indication de leurs œuvres. Nous citerons notamment *Jean de Boves* qui a composé neuf fabliaux; *Pierre*, *Vielard* et *Rufin*, tous trois de Corbie; *Aubertin d'Airaines*; *Robert de Domart*; *Perrot de Nesle*; *le Reclus de Molliens*. Celui-ci était né à Abbeville au XIIe siècle et il composa deux poèmes de grande valeur littéraire : *li Romans de carité* et le *Miserere*, satires de mœurs dirigées surtout contre les prêtres et contre les moines (1). Amiens en a produit plusieurs parmi lesquels il faut mentionner *Richard de Fournival*, dont l'œuvre intitulée *le Bestiaire d'Amour* est restée la plus connue; *Eustache d'Amiens*, auteur de chansons et aussi d'un fabliau intitulé *le Boucher d'Abbeville* qui fait bien voir l'état des mœurs de cette époque; *Henri d'Amiens*; *Girardin d'Amiens*, qui a abordé le genre épique dans le long poème: *Charlemagne fils de Berthe;* puis encore *Grandin*, *Thibaut d'Amiens*, *Jacques d'Amiens*, *Guillaume d'Amiens* et *Gautier de Coinsy*.

M. le baron de Calonne, dans le premier volume de sa récente *Histoire de la ville d'Amiens*, si complète et si étudiée, a consacré un chapitre, sous le titre : *Mouvement littéraire*, pp. 235 à 243, à quelques-uns de ces trouvères locaux; il en fait connaître un autre,

(1) La Bibliothèque d'Amiens possède un manuscrit du XVe siècle de ces deux poèmes.

Robert de Clari « un vaillant chevalier de l'Amiénois, dit-il, vassal et compagnon d'armes de Pierre d'Amiens, qui composa, après son retour en France vers 1210, *li Estoires de chiaux qui conquisent Constantinoble;* c'est une relation de la merveilleuse aventure à laquelle il avait pris part dans la foule de la « menue gent ». L'épopée de *Gormond et Isembard* sur laquelle M. Ferdinand Lot a fait une savante étude dans la *Romania* (nº de janvier 1898) a été, selon lui, composée entre 1060 et 1070 par un écrivain du Ponthieu resté malheureusement inconnu; ce poème a eu pour fondement historique la bataille de Saucourt-en-Vimeu en 881. On lit enfin dans le tome 23, p. 279 de l'*Histoire littéraire*, la mention d'un autre poète picard du XIIIᵉ siècle, *Nicolas de Margival* dont on ne connaît que la composition des *Trois mors et des trois vis.*

Nous aurons ainsi rappelé, croyons-nous, les principaux auteurs du moyen âge qui sont réputés appartenir à notre contrée.

Raoul de HOUDENC

Parmi ces conteurs aux libres allures, aux œuvres naïves et primesautières, parfois de grande élévation, il en est un qui doit attirer tout particulièrement notre attention, à nous picards, c'est *Raoul de Houdenc.* Plusieurs écrivains sur la littérature romane l'ont considéré en effet comme originaire de la Picardie ; il l'a déclaré lui-même, et, bien que ce point ait soulevé déjà des controverses, nous venons à notre tour, après notre confrère du Beau-

voisis, essayer de confirmer l'opinion la plus générale, rappeler les preuves, et faire connaître même, au moins nous l'espérons, à l'aide d'un document non relevé jusqu'ici, son lieu précis de naissance.

Disons d'abord, avec tous ceux qui se sont occupés de ce trouvère, qu'il a tenu un rang distingué parmi ses contemporains, et, comme l'a dit avec toute autorité M. Michelant dans l'introduction de *Meraugis*, son œuvre principale, qu'il a publiée en entier, « Raoul de Houdenc joua un rôle important, unique peut-être, dans l'histoire de notre littérature au moyen âge ». Il aura donc été l'honneur du pays auquel il doit appartenir ; de là vient l'émulation des chercheurs et des érudits pour l'attribuer à telle ou telle contrée ; un auteur belge, M. Dinaux, a voulu même le revendiquer pour le Hainaut. L'incertitude venait surtout du grand nombre de localités qui sont appelées *Houdenc*, sauf quelques variantes, et qui est précisément celui dont Raoul, dans ses ouvrages, a fait suivre son nom principal et qui lui est donné aussi par ses contemporains.

Nous pensions avoir relevé en grande partie ce qui avait déjà été publié sur ce trouvère, et cette étude touchait presque à sa fin, lorsque nous avons eu connaissance, par l'obligeance de M. Ferdinand Lot, le savant archiviste-bibliothécaire de l'Université à la Sorbonne, d'une notice publiée en 1896 par M. L. Vuilhorgne dans les mémoires de la Société Académique de l'Oise, (1) et dans laquelle cet auteur

(1) *Un trouvère picard des* XIIe *et* XIIIe *siècles*, par M. L. Vuilhorgne à Hanvoile (Oise). Mémoires de la Société Académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, t. XVI, 2e partie, p. p. 486 à 826. Beauvais 1896.

a donné sur notre Raoul des éléments d'appréciation très approfondis et qui venaient confirmer plusieurs de nos assertions. Si nous avons néanmoins poursuivi notre étude, tout en puisant quelques nouveaux renseignements dans la brochure de notre érudit confrère, c'est que nous croyons apporter quelques éléments de discussion un peu différents sur la contrée qui peut revendiquer ce poëte, et surtout parce que nous nous appuyons sur un document relatif au lieu même de son origine; nous le considérons, dans tous les cas, nous aussi, comme un trouvère picard. Enfin, nous avons pensé que ces deux travaux ne pouvaient que se compléter et se confirmer l'un par l'autre.

Il y a longtemps que Raoul de Hondenc a été apprécié comme l'un des trouvères les plus remarquables du moyen âge. L'un de ses contemporains, *Huon de Méry*, dans son poème allégorique écrit en 1228, *le Tournoiement de l'Ante-Christ*, a mis Raoul au même rang que *Chrestien de Troyes*, son contemporain et presque son émule, en exaltant particulièrement son talent à écrire « le biau françois », dans ces vers :

. . . .

Moult insi grant force à eschever
Les dis Raoul et Chrestien
Qu'oncques bouche de crestien
Ne dist si bien comme ils disoient
Mais quand ils distrent, ils prouvoient
Le biau françois trestout à plain
Si comme il leur venoit en main :

. . . .

Les auteurs, et ils sont nombreux, qui se sont

occupés de Raoul de Houdenc ont parlé, à plusieurs reprises, de ses qualités d'écrivain; il s'est particulièrement distingué, disent-ils « par la subtilité de sa pensée, par ses rimes très riches, par la bizarrerie parfois cherchée de la forme; les enjambements dans ses vers sont fréquents; il aime le dialogue et il fait de l'interrogation un emploi quelque fois heureux mais excessif. »

Parmi les œuvres, au nombre de quatre, qui sont aujourd'hui bien nettement attribuées à Raoul de Houdenc, la principale et la plus étendue est *Meraugis de Portlesguez*, roman d'aventures, de haute allure, où le poète a fait valoir à leur plus haut degré les vertus chevaleresques. Le sujet se passe au temps d'Arthus de Bretagne; il n'y est parlé que d'amours, galanteries, tournois et faits glorieux. L'auteur du résumé qui en a été fait dans l'*Histoire littéraire de la France* dit que, d'après le début, cette composition, qui se place en l'an 1200, (Borel, *Trésor de la curiosité*) se rapporte plutôt au cycle de la *Table ronde* qu'elle n'est, à proprement parler, un roman d'aventures. M. Vuilhorgue en a fait une analyse très détaillée à laquelle nous ne pouvons que renvoyer; de son côté, M. Michelant, qui a publié l'œuvre en entier (1), nous dit que Raoul de Houdenc « se rattache par ce poème au mouvement épique de la période antérieure qui a trouvé dans

(1) *Meraugis de Portlesguez*, roman de la table ronde, par Raoul de Houdenc, publié par *H. Michelant*, d'après les manuscrits de Vienne et de Turin, Paris 1869, 1 vol. in-8° de 270 p.

Ce roman se trouve aussi dans un manuscrit du Vatican, fond de la reine Christine de Suède, (hist. litt. t. XVIII et XXII).

Chrestien de Troyes son plus brillant représentant ».

C'est par erreur, paraît-il, qu'on avait attribué à Raoul un autre roman de chevalerie : *la Vengeance de Raquidel*, connu aussi sous le titre de *Chevalier de l'Epée ;* on l'a attribué également à *Chrestien de Troyes*. Roquefort avait indiqué enfin Raoul de Houdenc comme étant l'auteur du roman de *Guillaume de Dole* ou *de la Rose*, mais rien ne le confirme d'une façon précise et cette assertion est aujourd'hui abandonnée.

Dans un autre poème qui, celui-là, ne lui est pas contesté, notre trouvère a été le premier de son époque à introduire l'allégorie, c'est *la Voye* ou *Songe d'enfer* (1) ; il y a exposé, sous le couvert de personnalités parlantes et agissantes, les vertus et les vices, telles que l'avarice, l'orgueil, le repentir, la courtoisie, la largesse, etc. Cette composition, d'une allure toute originale, a pour objet d'indiquer à ceux qui veulent se damner la vraie route qu'ils doivent tenir; elle a fait, dès le moyen-âge et aussi de nos jours, la réputation dont jouit Raoul de Houdenc. C'est, dit M. Amaury Duval dans l'*Histoire littéraire* (1823, t. 1er) « une vraie satire » ; l'auteur, en racontant un songe dans lequel il s'est cru transporté en enfer, trouve l'occasion d'attaquer les vices qui dominaient de son temps et quelques personnages dont il avait à se plaindre ; c'était, pour la plupart, des bourgeois, et des mauvais sujets alors à la mode, Jehan, Michel de Treilles et autres dont les noms sont restés obs-

(1). Il y a deux autres poèmes sous le même titre : l'un, de *Rutebeuf*, qui, sans égaler celui de Raoul de Houdenc, est cependant préférable à un autre composé par *Baudoin de Condé*.

eurs, et qui ne rappellent aujourd'hui aucun souvenir. Ce poème, d'après le même auteur, aurait fourni à Dante la première idée de sa *Divine Comédie* ; cette assertion, nous dit M. Vuihorgue, vient de notre érudit compatriote abbevillois, M. Charles Labitte, alors professeur au Collège de France, qui, dans une bonne étude sur les sources où Dante a puisé les éléments de la Divine Comédie, a consacré quelques lignes à notre poète picard, mais cet auteur ne nous apprend rien de nouveau relativement à sa vie.

Le *Songe* ou *la Voye d'Enfer* a été suivi de *la Voye du Paradis*, de même allure, et qui, malgré la controverse soulevée sur la question d'attribution, doit appartenir à Raoul de Houdenc ; nous espérons le démontrer plus loin avec preuves à l'appui, et ce point a une grande importance pour la question d'origine.

Ces deux poèmes ont été pnbliés en entier par M. Achille Jubival à qui l'on doit les œuvres complètes de Rutebeuf et plusieurs études sur la langue romane. Ils sont véritablement curieux, et leur auteur, inventeur de cette sorte de composition allégorique, y a fait preuve d'une imagination toute exubérante et bien singulière ; M. Lenient, nous dit M. Vuilhorgue, a fait connaître que le *Songe* ou *Voye du Paradis* aurait été composé en faveur de la croisade contre les Albigeois, mais ce point est controversé.

Vient ensuite, dans le même genre, le roman des *Aeles de Courtoisie*, que Huon de Mery a fait connaître le premier comme étant aussi l'œuvre de Raoul de Houdenc. M. Arthur Dinaux en a parlé dans son ouvrage sur *les Trouvères Brabançons* et autres, en

1863; enfin M. Scheler l'a publié en entier dans les Annales de l'Académie archéologique de Belgique, tome 4, 2e série, Anvers, 1868 (1). « Si ce poème, dit-il, n'offre pas les traits acérés du *Songe d'Enfer*, ni les riches descriptions de la *Voie du Paradis*, ni les brillants récits du roman de *Meraugis*, il n'en est pas moins un monument digne d'attention de la littérature française de nos contrées à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe siècle. » Cette appréciation du profond érudit belge, passé maître dans l'étude des lettres anciennes, mérite d'être retenue.

Dans les *Aeles de Courtoisie*, Raoul de Houdenc s'est proposé d'enseigner aux chevaliers les règles de leur conduite, car ils ont perdu la conscience de leur noble mission : « la prouesse est vaine, dit-il, suivant le résumé du poème qu'en a faite M. Scheler dans son introduction, et elle ne confère aucun titre à l'estime si elle n'est pourvue de deux ailes qui sont *largesse et courtoisie* » ; la liberalité surtout était le point capital pour les trouvères, car ils en vivaient. Chacune des ailes est composée de sept plumes dont l'énumération et la signification constituent le corps du poème. Chaque plume, en effet, porte une sorte de commandement ou instruction ingénieusement présentée sous forme de conseils donnés d'une manière toute originale. A la suite, le poète expose

(1). *li Roumans des Eles* par Raoul de Houdenc, publié pour la première fois en entier, d'après un manuscrit de Turin et accompagné de variantes et de notes explicatives, par M. Auguste Scheler, bibliothécaire du roi, membre titulaire de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Bruxelles.

dans une digression finale les peines, les effets merveilleux et les grâces de l'amour qu'il compare, comme suprême élément de la courtoisie, à la mer, au vin et à la rose, reine des fleurs; il termine enfin en donnant le titre de son poème :

Lairai-je que non ne li mete
A ceste roman ? Par foit, je non :
Li roman des eles *ait non.*

Le tour est joli et fort original, on en conviendra.

Ce mode d'exposition des vertus et des vices, qui s'applique aux trois compositions ci-dessus, a été, nous l'avons dit, imaginé pour la première fois par Raoul de Houdenc inaugurant ainsi, selon l'expression de M. Michelant, le règne de la poésie allégorique. Celle-ci a été continuée avec succès par Huon de Mery, Rutebeuf et quelques autres, pour aboutir au *Roman de la rose*, « la production la plus connue et aussi la plus vantée de la poésie du Moyen-Age. bien qu'elle ne représente qu'une phase de décadence. »

Telles sont, rapidement relevées, les œuvres de Raoul de Houdenc ; elles ont suffi pour donner à ce trouvère une large place dans notre histoire littéraire des XIIe et XIIIe siècle.

On ne connaît pas au juste la date de naissance de ce poète et pas davantage celle de sa mort ; on en est réduit sur ce dernier point à des conjectures qui n'ont elles-mêmes rien de précis. Denis Simon (*Nobiliaire de vertus* p. 155) ne le faisait vivre que jusqu'en 1227; il florissait, nous dit M. Amaury Duval,

sensibles, erreurs de copistes peut-être, mais qui ne tirent pas à conséquence au point de vue de l'identité du poète.

Le nom de son pays n'est pas toujours non plus orthographié de la même manière par les auteurs qui se sont occupés de lui et de ses œuvres. La plupart. et ce sont les plus nombreux, l'appellent *Raoul de Houden* ; d'antres, comme M. Arthur Dinaux, le désignent tour à tour sous les noms de *Raoul de Houdan*, ou de *Houdang* ou encore de *Houdeng*.

Le trouvère s'est nommé lui-même dans ses ouvrages Raoul de *Houdenc* ou de *Hodenc*, mais toujours avec un *c* final ; on le voit notamment dans les derniers vers de *Meraugis de Portlesguez :*

Li contes faut ; ci s'en delivre
Raoul de Houdenc qui cest livre
Comença de ceste matire,
Se nuls i trove plus que dire
Qu'il n'i a dit, sel die avant,
Que Raoul s'en test à itant.

Huon de Mery le désigne également ainsi dans son épopée allégorique, le *Tournoiement de l'Ante-Christ*, où il fait allusion au roman des *Aeles de Courtoisie :*

Dessus et L blanc colombians
Qui de cortoisie et ij eles ;
Où et autant pennes très belles
Com Raoul de Houdenc en conte
Qui des ij eles fist i conte.

Il existe plusieurs localités qui portent ce nom, écrit, il est vrai, de diverses manières, parfois pour le même lieu ; c'est ainsi, dit M. Dinaux, qu'il

existe dans la province du Hainaut un ancien village, *Houdeng*, entre Mons et Binch, et il en tire un des arguments à l'appui de sa thèse sur l'origine de Raoul en Belgique, ce qui était une erreur comme nous allons le voir. En France, divers villages sont appelés du même nom ou à peu près : *Houdain* dans l'arrondissement d'Avesnes (Nord) ; *Houdain*, également, dans celui de Béthune (Pas-de-Calais) ; *Houdan* ou *Hodent* de Magny, arrondissement de Mantes en Seine-et-Oise. Puis, dans la Seine-Inférieure se trouvent *Hodenc-en-Bosc* et *Hodenc-Hodenger*, tous deux dans l'arrondissement de Neufchâtel en Bray ; enfin *Hodenc-en-Bray*, commune de Nesle-Hodeng, toujours en Normandie.

Aucun de ces pays, pensons-nous, ne doit s'appliquer à notre trouvère et il n'y a jamais été revendiqué, que nous sachions, comme en ayant été originaire.

Il y a dans le Beauvaisis deux villages portant également ce nom qui était, on le voit, assez répandu dans le nord de la France : *Houdenc-l'Evêque*, dans le canton de Noailles actuellement, et *Hodenc* ou *Houdenc-en-Bray*, à trois lieues de Beauvais.

Comme nous comptons établir plus loin, avec divers auteurs et d'après un texte formel, que Raoul était originaire de Picardie, la question se présente de savoir s'il faut considérer, d'une manière bien certaine, le Beauvaisis comme ayant, au XIIIe siècle, fait partie de cette province ; or, ce point est tout au moins controversé. Les limites de la Picardie avec les provinces voisines ont souvent varié par suite des événements politiques, nous dit M. A. Janvier, notre regretté collègue, dans sa *Petite Histoire de*

Picardie (2 vol. in-4°, 1880) et ce n'est guère que dans les dernières années du XVIe siècle que sa circonscription géographique s'était trouvée nettement déterminée. La Picardie, voyons-nous ailleurs, allait seulement jusqu'à Grandvillers, et le Beauvaisis se rattachait à l'Ile-de-France. M. L. Vuilhorgne paraît également, à plusieurs reprises dans sa notice, distinguer la Picardie du Beauvaisis comme formant deux contrées différentes ; ainsi qu'il le dit, p. 493, on ne peut pas s'appuyer sur un passge de Claude Fauchet pour faire de Raoul de Houdenc un poète originaire du Beauvaisis plutôt que de Picardie. De son côté, M. Ledieu père, dans son ouvrage posthume : *Etudes sur l'étymologie des localités situées principalement dans l'ancienne Picardie* (1 vol. in-4°. 1880) parle également des incertitudes qui persistent, malgré les recherches, sur les véritables limites originaires de Picardie; il n'en existait pas, dit-il, topographiquement.

Il ne resterait alors pour la Picardie, et là, d'une manière bien certaine, qu'un seul endroit portant le nom de *Houdenc* ou *Hodenc*, ce dernier nom indiqué, d'après un titre de 1253, dans la *Chronique d'Hariulfe*. Il est appelé actuellement *Houdent* (1), c'est un hameau formant aujourd'hui une section de la oommune de Tours-en-Vimeu (2), à quatre lieues d'Abbeville. M. Ernest Prarond, dans son *Histoire de cinq villes et de trois cents villages* (4e partie, Saint-Valery

(1) Ce nom et ses dérivés viendraient, suivant M. l'abbé Corblet, du mot celtique *Houden* (forêt).

(2) Tours-en-Vimeu a été le lieu de naissance de Hugues Quieret, grand amiral de France au XVIe siècle.

et cantons voisins, p. 59), nous dit que, suivant M. Louandre, Houdent apparaît au XII[e] siècle dans les titres sous la forme et sous le nom de *Houdenc*; c'est précisément celui qui est écrit de cette façon ou à peu près par Raoul dans ses œuvres. Ce village était alors plus important qu'il ne l'est de nos jours, il avait une église ; au temps de Dom Grenier, c'est à dire au cours du XVIII[e] siècle, il comptait encore trente maisons et 676 journaux de terre (1) ; cette localité, dit encore M. Prarond, a donné naissance à un saint abbé bénédictin, saint Gautier, abbé de Pontoise, mort en 1099, et dont parlent le P. Ignace et Dom Grenier, comme fondateur du couvent de Bertaucourt au XI[e] siècle.

Le *Vimeu* ou *Vimeux* (ou encore *Vimou* au XII[e] siècle) (*Vimacensis pagus*) faisait partie du comté du Ponthieu dans la Picardie ; il a été célèbre, comme on le sait, par la victoire de Saucourt sur les Danois en 881, et par la bataille de Mons en Vimeu en 1421.

Mais revenons à Raoul de Houdenc et à son lieu d'origine. Ce point a été l'objet déjà de nombreuses recherches dont il est bon de parler pour dissiper, autant que possible, les incertitudes.

Un savant belge, déjà cité, M. Arthur Dinaux, dans

(1) Au XIV[e] siècle la seigneurie de Houdan appartenait à un gentilhomme qui, en 1325, accompagna Isabelle de France en Hollande et en Angleterre dans sa conspiration contre son mari Edouard II, pour mettre sur le trône son fils Edouard III. Le seigneur, en 1506, était Nicolas de Nouvillers qui fut plusieurs fois maïeur d'Abbeville. (Louandre, hist. d'Abbeville — le P. Ignace, hist. des maïeurs.)

son ouvrage publié en 1863 à Bruxelles : *Les Trouvères Brabançons* (Hannuyers, Liégeois et Namurois), a cru pouvoir, dans un sentiment de patriotisme local assurément fort louable, revendiquer Raoul de Houdenc pour la province du Hainaut. Il s'appuie d'abord sur la similitude du nom avec *Houdeng*, village près de Mons, et qui se rapprocherait le plus, selon lui, de celui du trouvère ; mais nous avons vu qu'il y avait bien d autres endroits de ce nom en France. Au surplus, l'auteur reconnaît lui-même qu'il y a doute sur cette attribution et que Raoul n'est pas franchement accordé à cette partie de la Belgique.

M. Dinaux, poursuivant sa thèse, cherche à s'appuyer sur certains passages de ses poëmes dans lesquels il parle des provinces flamandes, notamment dans le *Songe* ou *Voye d'enfer* où il constate des usages bien différents de ceux de la France ; mais ailleurs, dans le même poëme, Raoul parle tout aussi bien des taverniers de Paris et d'usages de France. Sans doute aussi, dans la *Voye du Paradis*, il fait mention des Béguignes, mais autre part il parlera également des Nonnains de Cartimpré, aux portes de Cambrai, de même qu'il citera ailleurs la ville de Bruges comme lieu voisin de celui où ils se trouvait alors ; et puis, on sait que Raoul de Houdenc, comme les autres trouvères, a beaucoup voyagé, et qu'il a exercé partout sa verve satirique en relatant, tout naturellement, ce qu'il avait observé dans les différents pays où il avait séjourné, et en cherchant, selon son habitude, à flatter ceux dont il recevait l'hospitalité. Ses remarques, différentes selon les pays traversés, ne sauraient donc constituer une preuve de son pays d'origine.

M. L. Vuilhorgne nous dit, au surplus, que Raoul a visité, non seulement la Belgique, mais encore, comme il l'a déclaré lui-même, l'Allemagne en partie, (Saxe), la Champagne, la Bourgogne, l'Angleterre et même l'Italie septentrionale; nous avons relevé plus haut un passage du *Songe d'enfer* où il parle de ses pérégrinations.

Huon de Mery, dans son poème *le tournoiement de l'Ante-Christ*, où il vante au même degré, comme on l'a vu, Raoul de Houdenc et Chrestien de Troyes dans leur talent d'écrire le beau français, a ajouté :

Si j'ai trouvé aucun espy
Après la main aux Hennuyers
Je l'ai glané bien voloniters.

or, M. Dinaux en a conclu que ces trouvères étaient tous deux de même origine, c'est-à-dire du Hainaut (Hennuyers) ; mais d'abord, Chrestien n'est connu que sous le nom de *Chrestien de Troyes*, ce qui indique bien son pays. Et puis M. Scheler, autre savant belge, dans les pages dont il a fait précéder, en 1868, la publication du *Roman des Aeles* de Raoul, (1) a dissipé toute illusion en établissant que le mot Hennier (ou Hennuyer) n'a jamais été vu ou lu que par Pasquier, que ce mot est fautif et qu'il repose ou sur une mauvaise lecture, ou sur une interprétation

(1) *Li Romans des Eles*, par Raoul de Houdenc, publié pour la première fois en entier, d'après un manuscrit de Turin, et accompagné de variantes et de notes explicatives, par M. *Auguste Scheler*, bibliothécaire du roi, membre titulaire de l'académie d'archéologie de Belgique. Annales de l'Académie XVIV, 2e série, tome IV, Anvers 1868. p. p. 275 à 338.

erronée de *hasnier* ou *ahanier*. M. Scheler enfin déclare formellement, en s'appuyant sur le texte qui va suivre, que Raoul de Houdenc est de Picardie. Un auteur du XVIIIe siècle, Lenglet Dufresnoy, (1) dans son ouvrage: *De l'usage des romans*, avait déjà dit qu'on le croyait originaire de Picardie.

Mais ce qui doit dissiper maintenant toute incertitude, c'est le témoignage du trouvère lui-même qui, dans la *Voye du Paradis*, se déclare être *picard*. Le passage a été relevé pour la première fois, croyons-nous, par M. Paulin Paris, le célèbre érudit, père de l'académicien M. Gaston Paris, dans le volumineux recueil de l'*Histoire littéraire de la France*, tome XXIII paru en 1856, p. 279, XIIIe siècle, sous le chapitre *Dits* (2) signé *P. P.*

Dans le poème, un des personnages, *Pénéance* ou *Pénitence* rencontre Raoul et l'interroge sur son pays d'origine :

Sachiez que petit ne tarda
De moi demander qni j'estoie
Et de quel païs je venois.

Et le poète de répondre « sans folie » comme il va le dire, c'est-à-dire sérieusement, en toute sincérité.

Et je lui desis sans folie
Dame, je sui de Picardie.

L'aveu est formel ; il se passe de commentaire.

(1) *Lenglet Dufresnoy*, prélat et littérateur français, né à Beauvais en 1674, mort en 1755. Parmi ses ouvrages on cite : *De l'usage des romans*, 1734, 2 vol. in-12.

(2) *Dits ;* petites compositions morales et satiriques.

Depuis l'article de M. Paulin Paris pour lequel le passage ne laissait aucun doute, M. Auguste Scheler un grand érudit, lui aussi, et dont les assertions font également autorité, a pris le soin de relever, dans les préliminaires de la publication du *Roman des Eles*, ce vers de la *Voye du Paradis*, et pour lui comme pour le savant éditeur de *Meraugis*, M. Michelant, il ne peut subsister aucun doute sur la province d'origine.

La question paraissait donc épuisée, tranchée en dernier ressort et à l'honneur de notre contrée.

Mais voici que tout dernièrement, dans la *Romania*, nº de Janvier 1898, un docteur autrichien M. Mathias Friedwagner a pris à partie notre confrère du Beauvaisis au sujet de son assertion sur l'origine picarde de Raoul de Houdenc. Il a prétendu, contrairement à l'opinion unanime de tous ceux qui s'étaient occupés avant lui de notre trouvère, que la *Voye de Paradis* ne serait pas son œuvre, et que dès lors la déclaration d'origine de Picardie ne s'appliquerait pas à lui ! C'était saper par sa base l'assertion toute entière. Il Il est vrai que l'auteur autrichien, tout en présentant cette affirmation qu'il n'est pas, dit-il, difficile de prouver, n'apporte pas cette preuve, au moins dans l'article précité ; il ne la résume même pas, ce qui eut été cependant nécessaire ; il affirme et voilà tout. Mais ce qui nous fait supposer que la preuve qu'il regarde comme facile à faire sur l'attribution à un autre que Raoul de Houdenc du poème ci-dessus ne l'est peut-être pas pour lui-même autant qu'il le laisse croire, c'est que, plus loin, il reconnaît qu'il ne saurait établir que Raoul était originaire de Houdan

(Seine-et-Oise), hors de Picardie, et il déclare faire toutes réserves ; il craint, ajoute-t-il, que cette question d'origine ne puisse jamais être résolue à souhait. Puis ensuite, et pour essayer encore de retirer à Raoul sa provenance picarde, M. Friedwagner paraît se baser sur le dialecte adopté par le poète dans ses œuvres, dialecte qui ne serait pas, dit-il, celui de Picardie ou du Beauvaisis ; mais, d'abord, nous savons que Raoul a voyagé toute sa vie, et il a pu, quittant dès son jeune âge son pays d'origine, adopter un dialecte différent et le faire refléter dans ses compositions. De son côté, M. Vuilhorgne, qui paraît avoir fait une étude toute spéciale du dialecte du Beauvaisis et de l'Ile de France, nous dit précisément à plusieurs reprises, et notamment à la page 488, que Raoul a composé ses quatre ou cinq poèmes dans le plus pur dialecte de l'Ile de France ; on sait d'ailleurs qu'il existait à Beauvais une école de littérature où les trouvères et plus tard les ménestrels allaient apprendre à composer des chansons et autres genres de poésie.

Pour revenir sur l'argument principal de M. Friedwagner qui consiste à alléguer sans donner de preuves que la *Voye du Paradis*, où l'auteur se dit picard, ne serait pas de Raoul de Houdenc, nous n'avons, pour réfuter cette assertion, qu'à nous reporter encore aux travaux si consciencieux de M. Paulin Paris et de M. Scheler et aux œuvres mêmes de notre poète. Nous y trouvons deux preuves manifestes et même trois de l'attribution de cette composition à Raoul. La première résulte de ce que dans le manuscrit de *la Voye d'Enfer*, ce poème pré-

cède immédiatement celui de *la Voye du Paradis*; or, il n'est guère admissible que le même manuscrit ait renfermé les œuvres de deux auteurs différents. Mais il y a plus, et voici la seconde preuve : dans *la Voye d'Enfer,* poème qui n'a jamais été contesté, celui-là, à Raoul de Houdenc, les derniers vers nous apprennent d'une façon certaine que Raoul en est l'auteur :

Raouls de Houdaing sans mensonge
Cest fablel fist de son songe.

Puis il annonce, dans le dernier vers, qu'il va composer à la suite *la voye de Paradis.*

Après orrez de Paradis.

Le doute n'est pas permis; c'est bien l'auteur lui-même qui annonce le sujet de son second fabliau, lequel va, en quelque sorte, faire pendant au premier, quoique d'allure différente.

Enfin, comme troisième preuve non moins décisive, le trouvère, dans son poème du Paradis, s'en déclare l'auteur !

. . . .

Et je tantost, sans plus atendre
Droit devant lui m'agenoillai
Et de vrai cuer fin l'aourai
Et il dist : « Raoul, *bien l'as fat.* »

Dira-t-on que ce pourrait être un autre Raoul ? Ce ne serait pas admissible, en présence de cette particularité que, dans le premier poème, le trouvère annonce le second sous son titre abrégé, et aussi par

cette circonstance venant confirmer la première, que les deux poèmes se trouvaient précisément sur le même manuscrit immédiatement à la suite l'un de l'autre.

Pourra-t-on jamais trouver preuves plus formelles, plus décisives, se complétant et se confirmant l'une par l'autre ? Evidemment non. Aussi MM. Paulin Paris et Scheler ne s'y sont pas trompés ni M. Vuilhorgne après eux. Laissons donc M. Friedwagner à ses affirmations, elles ne sauraient ébranler notre conviction. Raoul de Houdenc, auteur de la *Voie de Paradis*, est bien un picard, de par son aveu ; et nous, ses compatriotes, nous pouvons et nous devons hautement le revendiquer comme une des gloires de notre province.

Il restait à tâcher de découvrir, s'il était possible, le lieu même de naissance de notre trouvère, et nous avons été assez heureux pour trouver l'indication d'un document qui parait bien l'établir.

Il n'y avait en Picardie, nous l'avons vu, que trois localités portant le nom de *Houdenc*, écrit un peu différemment : *Hodenc* ou *Houdenc-en-Bray* près de Beauvais, *Hodent-Levêque* et *Hodenc* ou *Houdenc* (maintenant Houdant), en Vimeu. On a vu d'autre part que la question de savoir si le Beauvaisis faisait réellement partie de la Picardie au XIIIe siècle était au moins controversée.

Dans tous les cas, le lieu à déterminer se trouvait limité à ces trois localités. Or, le hasard des recherches nous a servi selon notre secret désir, pour rattacher Raoul à celle du Vimeu. M. Ernest Prarond l'avait déjà comme pressenti mais à l'état de simple conjecture vraisemblable.

Dans sa toute curieuse et savante restitution du vieux langage du XIIIe siècle que, par une fiction fort ingénieuse, il met sur le compte de Jehan Barbafust, l'un de ses prédécesseurs, après six siècles ! à la mairie d'Abbeville (1), M. Prarond nous parle en effet, au cours de son introduction, de Raoul de Houdenc comme d'un trouvère voisin d'Abbeville : « Nul doute, dit-il, qu'il (Jehan Barbafust) n'ait lu ou entendu réciter au bois, dans la *fosse aux Ballades*, par les jongleurs en tournée, le *Méraugis* d'un voisin, *Raoul de Houdenc*, et Huon de Bordeaux, Fierabras, Doon de Maïence, Aïol, Raoul de Cambrai et autres poèmes de la langue d'oil. » Plus loin il ajoute : « Abbeville, quoiqu'ayant peu fourni, selon les probabilités, à la littérature d'alors, n'était pas hors du rayon de la production au moins ingénieuse. *Ses Aeles de courtoisie* l'éventaient du côté du *Vimeu*... » Ce n'était là, sans doute, de la part de notre vénéré collègue, président d'honneur de la Société d'Emulation, qu'une attribution un peu vague que son patriotisme local, si ardent, lui laissait envisager d'une manière un peu fantaisiste ; les œuvres — fictives — de Barbafust lui donnaient d'ailleurs toute latitude, mais la similitude de nom l'avait au moins frappé, et il ne se croyait peut-être pas alors aussi près de ce qui pouvait bien être une vérité...

De son côté, M. le comte de Marsy, l'érudit et distingué Directeur de la Société française d'Archéo-

(1). Les *Œuvres de Jehan Barbafust* qui fut maire d'Abbeville en l'an 1254, publiés pour la première fois par M. E. Prarond, son successeur en l'Echevinage en l'an 1884. — Amiens, Delattre-Lenoel, 1884, 1 vol. petit in-4°, 28 p.

logie ne s'y était pas non plus mépris quand, dans la Revue *la Picardie*, numéro de novembre 1879, p. 522, en parlant de l'ouvrage du docteur Scheler sur le *Roman des Eles*, il qualifiait, lui aussi, Raoul de Houdenc de *trouvère du Ponthieu*.

Mais poursuivons notre recherche.

Il existait à Abbeville, au siècle dernier et au commencement de celui-ci, un vieil antiquaire qui cherchait et furetait un peu partout et dont plusieurs indications ont été mises à profit par M. Louandre père. Il s'appelait Collenot (1) ou, comme on disait, le père Collenot.

Dans son étude très approfondie et qui attend un dernier complément sur la vie et les œuvres des membres de la Société d'Emulation d'Abbeville, (2) M. A. Boucher de Crèvecœur, notre vice-président depuis plusieurs années déjà, neveu de M. Boucher de Perthes, en consacrant un article à Collenot, l'un des plusieurs anciens membres de la Société, avait signalé de lui un manuscrit conservé dans les Archives et portant le titre : *Réminiscences d'un vieillard*. Ce recueil renferme un certain nombre de communications faites à la Société et restées inédites pour la plupart ; on y trouve des notes plus ou moins

(1). Nicolas-Anselme *Collenot*. né à Abbeville le 21 juin 1732, mort dans la même ville le 20 août 1815 ; il était bibliothécaire de la ville et il fut l'un des membres fondateurs de la Société d'Emulation.

(2). *Notice sur les membres résidants de la Société d'Emulation d'Abbeville*, par M. Armand Boucher de Crèvecœur, vice-président de la Société d'Emulation d'Abbeville. — 1re et 2e partie, 1889-1892. — Mémoires in-8° de la Société.

intéressantes, sous une forme et dans un style qui paraissent aujourd'hui un peu surannés, des biographies, et enfin des copies de documents tirés de divers côtés. En feuilletant, il y a quelque temps déjà, ce volume manuscrit, un passage, sous le chapitre : *Anecdotes*, p. 321, a attiré particulièrement notre attention ; Collenot y rapporte que le hasard lui a fait découvrir un de nos plus anciens auteurs né, dit-il, en Ponthieu au XIIe siècle ; en 1762, un vieux curé de Houdant, en Vimeu, lui remit, comme les ayant trouvés dans un coffret ancien encastré et scellé dans la muraille de l'église, des vieilles « pancartes ». Ces pièces, au souvenir de l'auteur du manuscrit, étaient relatives à l'érection, confirmation des souverains, et dotations de divers seigneurs, et aussi des espèces d'obituaires et cueilloirs. Collenot donne copie de l'un d'eux pris au hasard et conçu en ces termes : « Obit pour *Raoul de Houdan*, *genti conteur*, pour quoi rend si drach prost à cheans, six blancs, trois œufs et deux fouaches, affecté sur manoir, gardin, courtis faisant le cuing del plache. »

Cette particularité d'un obit pour un *gentil conteur* avait piqué la curiosité du vieil archéologue ; bien que ne paraissant pas s'être occupé auparavant de ce trouvère, il avait toutefois, à tout hasard, pris copie textuelle du document, mais il n'avait pas à ce moment été plus loin, dit-il, dans ses recherches. Plus tard, ajoute-t-il, en classant les livres d'une bibliothèque, il prit au hasard et lut un volume de la bibliothèque des Romans de Lenglet Dufresnoy, et il s'arrêta sur le nom de *Raoul de Houdenc* qu'il se rappelait comme figurant sur l'obituaire de l'église

de Houdent ; le nom de Raoul était mentionné par le compilateur comme étant un auteur du XIIe siècle, dont la patrie lui était inconnue, ajoutant toutefois qu'on le croyait picard. Cette assertion de Lenglet Dufresnoy, bien qu'un peu vague, mais rapprochée du document que Collenot avait trouvé et qu'il avait transcrit quelque temps auparavant, ne paraissait pour lui laisser aucun doute sur la naissance de ce trouvère dans le Vimeu. Cette indication si précise de Collenot qui donne même la date de la découverte du document, et enfin et surtout la transcription textuelle du passage le plus intéressant, apportent assurément un élément nouveau et significatif dans la question d'origine.

Sans doute, pourra-t-on dire, Collenot a pu laisser échapper parfois des erreurs d'appréciation, mais il ne s'agit pas là d'une opinion, d'une assertion quelconque ; c'est un récit qui parait fait de bonne foi, et présentant tous les caractères de la certitude. Ajoutons, avec M. Boucher de Crèvecœur, que Collenot était doué, paraît-il, d'une mémoire remarquable, et bien qu'il ne sut guère écrire de bon style, son activité et son dévouement à la Société d'Emulation lui avaient fait décerner le titre de président honoraire. On ne saurait vraiment supposer que cet homme ait, sans intérêt, ou mû par un sentiment exagéré de patriotisme local, imaginé, composé ainsi de toutes pièces un document, qu'il ait fait une histoire de pure fantaisie et inventée à plaisir, alors qu'il déclare avoir transcrit lui-même, textuellement, le passage dont il donne copie !

Et, enfin, la certitude de l'existence de ce document

probant paraît d'autant plus grande que l'extrait ci-dessus vient confirmer l'origine picarde, bien avérée, de Raoul de Houdenc.

M. Vuilhorgne avait plutôt intérêt, comme habitant près de Beauvais, à chercher à rattacher ce trouvère à son pays; or, il a déclaré en toute sincérité dans son travail justement apprécié qu'il n'y avait trace nulle part de son séjour ni à Beauvais ni à Amiens. Les deux localités auxquelles on aurait pu le rattacher par la similitude de noms *Hodenc-l'Evêque* et *Hodenc-en-Bray* faisaient, elles, partie du Beauvoisis ; mais ce pays, selon les auteurs, ne pouvait pas, on l'a vu, être considéré d'une manière certaine comme compris dans la Picardie. Il ne restait donc que *Houdenc-en-Vimeu* et la trace que notre honorable confrère avait en vain cherché dans le Beauvoisis, (1) nous l'avons trouvée, par le hasard des recherches, dans le Vimeu, là réellement en pleine Picardie, sans contestation possible, et c'est la seule localité de ce nom qui existe dans cette province ; or Raoul de Houdenc s'est déclaré lui-même *picard*.

La démonstration, on en conviendra, parait donc complète.

Et enfin, dirons-nous encore pour bien épuiser le sujet et ne laisser prise, si possible, à aucune objection, comment notre trouvère, s'il était né dans un autre pays du nom de Houdenc, aurait-il été fonder ou

(1) M. Vuilhorgne avec lequel nous nous sommes mis en rapport, nous disait dernièrement dans une lettre du 11 décembre : « ..... puisque vous traitez à votre tour le même sujet, je vous souhaite ardemment d'arriver à la certitude d'origine que j'ai cherchée moi-même sans résultat définitif. »

aurait-on fondé pour lui, sous son nom, mais loin du lieu de sa naissance, un obit, c'est-à-dire un souvenir pieux et devant conserver son nom après lui ? On ne saurait l'admettre, alors surtout que cette fondation est garantie par un manoir situé au coin de la place même de *Houdenc !*. Et c'est bien d'un trouvère qu'il s'agissait, les mots *gentil conteur* sont assez caractéristiques pour l'époque ; enfin le document porte *Raoul de Houdenc*, or il n'y a pas eu d'autre trouvère de ce nom. A noter encore que *Hodenc-en-Vimeu* n'était pas alors le très modeste hameau qui subsiste maintenant ; c'était, on l'a vu plus haut, un centre de quelqu'importance et qui a donné naissance à un autre personnage marquant.

Tel est le résultat de nos recherches.

On peut donc dire que *Raoul de Houdenc*, ce poète du XIIIe siècle dont la haute valeur littéraire est indiscutée de très longue date et dès son époque, nous appartient sans conteste pour la Picardie ; nous devons en être fiers, car sa gloire est l'honneur de notre province, et son nom commence, dans les âges reculés, la série des nombreuses illustrations littéraires picardes.

M. Edouard David, un vrai et franc picard picardisant, qui a su conserver et faire revivre dans toute la fleur de sa naïveté notre patois local si imagé et si pittoresque, disait le 27 janvier 1899, dans son remarquable discours de réception auquel il a été répondu d'une manière non moins spirituelle par M. Thorel, que nous devions « conserver le patrimoine littéraire que nous ont légué nos arrières-ayeux ». Ce sont eux, en effet, qui ont créé de toutes pièces, par leur esprit

imaginatif et primesautier, ce dialecte *romano-picard* dont on trouverait peut être quelque trace dans notre vieux patois ; il y a là une tâche qui s'impose à notre distingué confrère.

Il nous aura suffi, quant à nous, en appelant, après bien d'autres, l'attention sur l'un de nos premiers poëtes, d'ajouter son nom à ceux déjà relevés par nos savants devanciers dans le même ordre d'études. Nous avons enfin cherché à lever un coin de voile qui avait dérobé jusqu'ici aux chercheurs le lieu réel de sa naissance ; puissions-nous avoir réussi ! Nos indications au moins ne paraitront peut-être pas dénuées d'une vraisemblance qui, malgré l'absence de production du document original lui-même, présente néanmoins, on en conviendra, tous les caractères de la certitude.

L'auteur de cette modeste étude aura essayé, dans tous les cas, de payer ainsi sa dette de reconnaissance envers l'Académie qui, sur sa présentation par l'un de ses membres les plus distingués, Mgr Francqueville, élevé récemment à la dignité de l'Episcopat, a bien voulu l'admettre dans son sein comme membre correspondant.

Parler à cette Académie d'un trouvère picard du XIIIe siècle, n'est-ce pas faire honneur à cette Compagnie si ancienne, elle qui, depuis sa fondation par l'illustre Gresset en 1750, a conservé d'une manière si élevée et si suivie les pures et saines traditions littéraires de notre province ! Il y a plus ; et l'Académie d'Amiens ne peut-elle pas viser plus loin et plus haut ? N'est-ce pas elle, en effet, qui, sous des formes et avec des allures différentes selon les âges, a su

continuer en quelque sorte au siège de notre Province l'élévation de langage et d'esprit de nos premiers trouvères en passant par les tournois poétiques et les Cours d'amour du Moyen-Age, puis par les Concours du Puy de la Conception pour aboutir, après le *Cabinet des lettres*, à son organisation actuelle qu'elle a conservée depuis 1750? Une étude sur *Raoul de Houdenc* l'intéressera donc, nous osons l'espérer, comme le souvenir d'un glorienx ancêtre!

Décembre 1899. E. D.




ALF Collections Vault
3 0000 130 553 799